



**Jérôme Marty**

7 février, 21:17

Grande Conférence Nationale de Santé, l'UFML demande un rôle d'observateur

La loi de modernisation de la santé, loi de rupture sociétale, s'est construite sans l'écoute des professionnels de santé et en particulier des libéraux.

Durant 3 ans l'UFML a porté le combat contre une loi qui dès son article premier étatique le système sanitaire Français en donnant à l'état la responsabilité du système de santé, en renforçant le pouvoir des ARS désormais responsable de la répartition territoriale homogène de l'offre (carte sanitaire) et en faisant de l'assurance maladie l'organisateur et le financeur des soins.

Une loi qui s'attaque aux valeurs qui fondent le socle de la médecine liberté et indépendance des pratiques des médecins, secret médical.

L'UFML avait, face à une loi de cette importance, demandé à ce que les Français bénéficient du consentement éclairé, et soient de fait renseignés sur ses apports et ses risques.

Face à l'absence d'urgence sanitaire qui seule aurait pu justifier un vote en urgence, l'UFML avait demandé un moratoire afin que la Grande Conférence Nationale de Santé prenne tout son sens, et soit le moment d'échange que les professionnels de santé attendaient.

La Loi de Modernisation de la Santé a été votée le 17 Décembre, achevant la procédure accélérée demandée par le ministre de la santé, pour une loi qui n'en relevait pas.

Jamais les médecins n'ont eu le sentiment d'être écoutés, et, le vote pendant l'état d'urgence, alors même que ceux-ci ne pouvaient se faire entendre et manifester leur opposition a traduit plus que 1000 mots la façon de faire d'un gouvernement désormais en rupture avec ses médecins.

La grande Conférence Nationale de Santé, n'a dans ses conditions, plus lieu d'être, elle se tiendra pourtant, malgré l'absence des syndicats de médecins libéraux, ensemble unis dans une opposition à ce qui apparaît aujourd'hui comme un outil manipulateur.

Des propos vont s'y tenir, des décisions peuvent être prises. Alors, que les représentants syndicaux seront réunis pour préparer les discussions conventionnelles et tenter de construire un avenir commun à la profession

l'UFML va demander officiellement à être présente à la Grande Conférence de Santé en qualité d'observateur, de témoin, afin de renseigner les médecins et les professionnels de santé à chaque instant et de réagir immédiatement après celle-ci .

Fidèle à notre engagement nous serons présent et transmettrons sur les réseaux le déroulé de la GCS.